

JEAN PAUL AUBERT
architecte — urbaniste

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE EPFL
19 rte de Chavannes 1007 LAUSANNE 1345 le lieu VALLEE DE JOUX

EXPOSE SUR LA CREATION D'UN
CENTRE CULTUREL REGIONAL DU
HAUT JURA A LA VALLEE DE JOUX

a) POURQUOI LA REGION ?

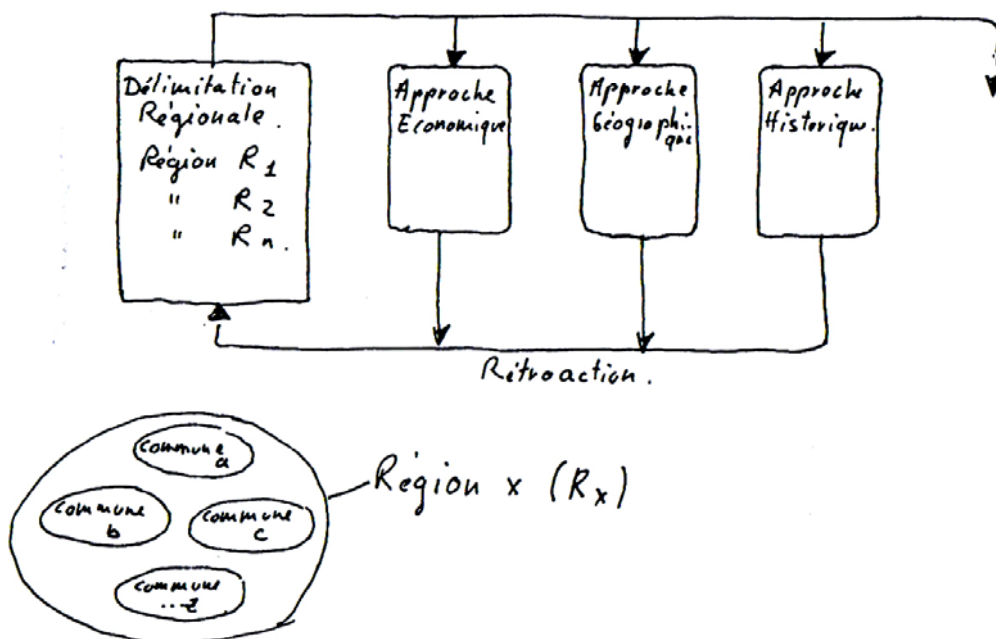
L'entité régionale représente actuellement un cadre d'étude privilégié par les chercheurs issus de nombreuses disciplines, telles que :

- géographe
- ethnologue
- sociologue
- économiste
- aménagiste
- etc.

Au-delà d'un phénomène de mode (d'une mode), il faut y voir "un" mode de travail, une méthodologie propre à étudier des problèmes difficilement abordables à l'échelle nationale, départementale, cantonale ou communale.

Le découpage régional n'est cependant pas un élément existant a priori, la délimitation reste dans la majorité des cas arbitraire; le géographe, l'ethnologue et le sociologue étant dépendants des découpages politiques pré-existants.

La délimitation régionale ne peut donc être qu'un phénomène dynamique lié à un principe de rétroaction, la couverture politique ne pouvant être opérée qu'à l'échelle politique la plus restreinte (commune ou fraction de commune).



Il ressort du schéma précédent que la région n'est pas à considérer comme une valeur déterminée, mais bien comme une variable. $R_x = \sum \text{Communes}(a, b, c \dots z)$

C'est pourquoi chaque détermination régionale doit être indexée d'une "valeur" soit par exemple :

REGION LIM, Vallée de Joux

REGION épuration des eaux Haut-Jura

REGION économie alpestre jurassienne

etc.

Nous ne définirons donc pas à priori la "Région" couverte par un centre culturel Haut-Jurassien, nous estimons cependant que le cadre "Région-Préfecture" est trop étroit.

b) POURQUOI UN CENTRE "CULTUREL" ?

Nous ne nous attarderons pas sur le terme culturel en nous bornant à préciser que nous considérons le terme de culture dans une acception très large, allant de l'histoire à la futurologie, en passant par l'écologie.

Le contenu du centre culturel et son fonctionnement précisant mieux qu'une définition la notion de "culture régionale". Disons cependant, que la manière d'écorder un sapin fait autant partie de la culture locale que les connaissances musicales ou littéraires de certains érudits locaux.

c) POURQUOI UN "CENTRE" ?

La "culture régionale" nous a semblé, dans le cas de la Vallée de Joux en particulier et du Jura en général, étonnamment dense; par contre elle se trouve très dispersée et souvent peu communicable. Ne citons à ce sujet que des éléments comme le matériel "d'art et traditions populaires" ou les recherches personnelles du professeur Hugger; citons également les recherches historiques locales de certains villages (Sentier, Orient, Abbaye). Quel matériel extraordinaire ! Quel potentiel d'étude ! mais quelle dispersion !

d) POURQUOI UN CENTRE CULTUREL REGIONAL "MAINTENANT" ?

L'étude régionale "LIM" démarre actuellement (durée environ 2 ans). Les réactions devant une telle étude peuvent se classer dans 2 catégories :

Catégorie 1 : une étude de plus, Bof !

Catégorie 2 : une étude de plus, Hourra !

Sans vouloir prendre parti sur l'une ou l'autre de ces positions, nous pensons cependant que cette période d'étude peut être fructueuse (la période peut-être plus que les résultats) à conditions que les mandataires (notamment les mandataires locaux) aient la possibilité d'expliquer leur démarche et de publier leurs résultats tout au long de l'étude.

D'autre part, il est évident ~~que~~ le cadre "LIM" est trop restreint pour étudier à fond les problèmes (ce n'est du reste pas son but). Nous tenons donc à pouvoir approfondir certains sujets par des études personnelles ou par des études inter-disciplinaires.

e) CONTENU DU CENTRE CULTUREL

Par définition (voir Pourquoi un centre "culturel"), le contenu ne doit pas être limitatif, mais par soucis d'efficacité nous nous fixerons des objectifs limités dans un temps donné.

Les premiers objectifs ont été choisis en fonction des "projets" existants suivants :

Projet 1 : Préparation, présentation et diffusion des études
LIM
(Jacques Aubert et Jean-Paul Aubert)

Projet 2 : Création d'un centre historique
(Rémy Rochat)

Projet 3 : Création d'un musée Vallée de Joux
(Daniel Lehmann)

Projet 4 : Création d'un centre écologique
(Jacques Aubert)

(La quantité de projets n'est pas limitée)

f) FONCTIONNEMENT DU CENTRE CULTUREL

Il est nécessaire de fixer des objectifs plus que des structures, c'est pourquoi nous ne créerons pas une lourde infrastructure (une de plus !); il faut cependant établir 2 niveaux de responsabilité :

Niveau 1 : Les projets

chaque projet s'organise en lui-même, c'est le niveau principal de responsabilité.

Niveau 2 : Le centre

le centre est responsable de l'information réciproque et du stockage des informations (plaque tournante).

Durée : Le centre culturel dans sa forme première a une durée limitée (2-3 ans)

Moyens : Le centre culturel utilise les moyens mis à sa disposition par le groupe "diffusion LIM"
(plus, éventuellement, d'autres sources de crédits pour des projets différents), soit :

- Local

La localisation d'un tel organisme n'est pas à fixer d'une manière définitive; nous pensons même qu'un certain nomadisme peut être intéressant (utilisation de locaux industriels vides par exemple). Le but est de trouver les locaux en location offerte (sauf chauffage et éclairage); il faudrait entre 50 - 150 m²).

- Matériel

. Matériel de bureau classique (peut être récupéré dans les différents bureaux mandatés + appel aux industries locales).

. Matériel de diffusion (à acquérir) :

1 photocopieuse (éventuellement en contrat de location)

1 vuegraphe

1 appareil dia, carrousel + accessoires

1 appareil projection 16 mm (éventuellement en prêt)

. Matériel d'exposition

panneaux d'affichage

vitrites

. Matériel divers à définir

- Documentation

Regroupement de "toute" la documentation qu'il est possible de trouver sur la Vallée de Joux.

Bases inventaire : Rémy Rochat
+ sources diverses.

- Personnel permanent

Une secrétaire documentaliste à mi-temps

- Collaborateurs occasionnels

- . Mandataires LIM
- . Chercheurs locaux
- . Chercheurs universitaires

g) PERSONNES CONTACTEES POUR LA CREATION

Délégués mandataires LIM	Jacques AUBERT, architecte-paysagiste Jean-Paul AUBERT, architecte-urbaniste Jean FANTOLI, ingénieur
Groupe musée + archéologie	Daniel LEHMANN, promoteur Musée Vallée de Joux Etienne SCHAEER, directeur collège secondaire Blaise CONVERT, Dr. méd. archéologie et muséographie
Centre historique	Rémy ROCHAT, ingénieur (?) historien-archiviste
Arts et traditions populaires	Paul HUGGER, ethnologue
Liaisons aux univer- sités et à l'Unesco (à titre personnel)	Mme BALSÀ, prof. philosophie, Genève M. ZAMBELLI, anthropologue

Ecologie

Jacques AUBERT, architecte-paysagiste
(auteur d'une étude sur le centre
écologique)

Jean-Paul GUIGNARD, ingénieur
écologie régionale

Région
Vallée de Joux
politique

Louis-Marius ROCHAT, député lib.
responsable ADAEV

Bernard THALMANN, député soc.
professeur

Georges-Henri MEYLAN, municipal rad.
ingénieur

Région
Haut-Jura
France

Guy de VOGUE, artiste-peintre

+ contacts en cours avec diverses personnes
du Haut Jura Français.